



Ses collègues de travail, les élèves... tous parlent de Magali comme d'une personne serviable et parfaitement intégrée aux équipes scolaires. « *J'aime mon travail* », relève-t-elle, « *je gagne des sous pour payer mon appartement et être... sans ma mère !* » S'affranchir de l'autorité parentale : un vœu partiellement exaucé.

Car malgré une autonomie réelle, elle a encore besoin du soutien de sa famille, mais aussi des professionnels du Savs (relais départemental de Trisomie 21 France).

Une fois par semaine, un accompagnant vient dans son appartement, l'aide à gérer son budget, ses courses alimentaires, fait le point sur la semaine écoulée, lui rappelle ses rendez-vous ou de payer son loyer... Idem pour la partie professionnelle où un "réfèrent" suit l'insertion de Magali, fait le lien avec ses collègues. Sans être trop interventionniste, mais conscient de la nécessité de donner des repères à Magali, chacun travaille dans le respect de sa personnalité et dans l'objectif de la faire progresser, jour après jour, vers une autonomie complète. En attendant, Magali a des projets, comme toutes les jeunes filles de son âge. Les yeux brillants, elle parle d'Edouard, « *mon chéri à moi* » avec qui elle veut se marier « *très bientôt* » et « *vivre à deux* ». Mais dans un plus grand appartement. ■



*Dans son appartement, comme à l'école primaire où elle est employée, Magali Pons a gagné son autonomie.*

H. P.



## **PARTENARIAT : LE TERRAIN PREND LE RELAIS !**

« Trisomie 21 France montre que, malgré le handicap, il est possible d'être intégré dans la société. C'est une très bonne occasion pour notre réseau de faire un geste vis-à-vis de ceux qui souffrent, tout en démontrant à nos clients que nous sommes bien plus que de simples marchands de tabac », soulignait Patrick Raynal, président de la chambre syndicale des Pyrénées-Atlantiques (Pays Basque), à l'issue de la présentation du partenariat entre la Confédération et trisomie 21 France, au séminaire des présidents en juin (cf. Le Losange de juillet-août, p. 18). Rappelons que l'opération se déroule en deux temps :

- une collecte avant et après la « Journée de la trisomie » prévue le 22 novembre. Courant octobre, les buralistes recevront, via leur livraison de tabac par ADF, troncs et affiches à poser dans leurs points de ventes.
- le jour J, des actions locales, menées conjointement avec les bénévoles et professionnels des associations départementales de Trisomie 21 France, avec la participation des familles et de personnes trisomiques. Les présidents de chaque chambre syndicale départementale ont reçu la liste de leurs homologues locaux de l'association. D'ores et déjà, des premiers contacts ont été noués et des actions communes se programment : rencontres sportives (rugby, foot), goûters, animation musicales... Cela en vaut la peine. Pour Magali. Pour celles et ceux qui en ont besoin.